

**Commune de VILLEMÉR**  
**Compte-rendu du conseil municipal**  
**Séance du 06 septembre 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 06 septembre à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques PICLIN, maire.

<b>Convocation :</b>	02 septembre 2019	<b>Membres en exercices :</b>	14
<b>Affichage :</b>	02 septembre 2019	<b>Présents :</b>	11
		<b>Votants :</b>	13

**Présents :**

M. André AUBIN

Mme Nathalie BEAUDOIN

M. Franck BEAUFRETON

Mme Véronique BOISSEAU

M. Geoffrey DESPLATS

Mme Anne-Laure LE MENS

M. Jacques PICLIN

Mme Dorothee RAPALLO

M. Stéphane REMBUR

Mme Martine SAINTEMARIE

M. Marc VITRY

**Absents excusés :**

Mme Elisabeth MOUTINHO (pouvoir à Mme Nathalie BEAUDOIN), M. Jacky MOUTINHO (pouvoir à Mme Anne-Laure LE MENS)

**Absents :**

M. Michel DELACROIX

**Secrétaire de séance :** M. Franck BEAUFRETON

Après l'ouverture de la séance par Monsieur le Maire, il est procédé à l'appel des conseillers municipaux. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire appelle aux éventuelles observations relatives à la rédaction du compte rendu du 25 juin 2019. Aucune remarque n'étant apportée, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

**SIGNATURE DES MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commission d'appel d'offre de la commune composée de Messieurs A.Aubin, F.Beaufreton, J.Moutinho et J.Piclin s'est réunie le 09 août 2019. Mme M.Saintemarie, suppléante a quitté la salle, les membres titulaires étant tous présents. Après étude de tous les dossiers, recevabilité et offres, elle a retenu :

- L'entreprise MF BATIMENT de Grez sur Loing pour le lot N°1 (Isolation sous toiture et peintures) pour un montant Hors taxe de 76 795.20 €
- L'entreprise SUD MÉTALLERIE de Dordives pour le lot N°2 (Remplacement des portes et fenêtres/ isolation des verrières et remise en état des trappes de désenfumage) pour un montant hors taxe de 95 800.31 €.

Les sommes engagées sont supérieures aux premières prévisions pour trois raisons : l'ajout d'une isolation supplémentaire par 240mm de laine de verre (T212), le remplacement de tous les convecteurs électriques, la remise en état des trappes de désenfumage, la mise en place d'un système à gaz pour leur déclenchement et l'augmentation consécutive au délai entre la demande de subvention et le lancement de l'appel d'offre. L'ensemble des actions mises en place doit engendrer une économie d'énergie proche de 40% (voir diagnostic énergétique réalisé avec le SDESM).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **AUTORISE** le Maire, **par 4 voix contre** (Anne Laure LE MENS, Jacky MOUTINHO, Nathalie BEAUDOIN, Elisabeth MOUTINHO), **1 abstention** (Stéphane REMBUR) et **8 voix pour** à signer les marchés avec les entreprises MF Bâtiment pour un montant HT de 76 795.20 € et Sud Métallerie pour un montant HT de 95 800.31 €

## **FINANCEMENT DES TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE**

Le Maire rappelle qu'avant tout versement de subvention, la commune doit s'acquitter de la totalité des factures liées aux travaux faisant l'objet de la demande.

Afin de satisfaire cette règle, il convient de procéder à un emprunt d'un montant de 100 000.00 € Le prêt recherché sera conclu avec possibilité de remboursement anticipé sans frais. Actuellement l'endettement par habitant est de 543 €, il tombera à 255 € lors du règlement du prêt relais de 216 000 € (station de traitement des pesticides) qui sera soldé lors du versement des subventions de l'AESN et du Département dans les prochains mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **AUTORISE** le Maire, **par 4 voix contre** (Anne Laure LE MENS, Jacky MOUTINHO, Nathalie BEAUDOIN, Elisabeth MOUTINHO), **1 abstention** (Stéphane REMBUR) et **8 voix pour à rechercher et à contracter un prêt de 100 000.00 €** pour financer les travaux de rénovation de la salle polyvalente.

## **EXTENSION DE LA CONCESSION BRIDGEOIL.**

Le Maire informe que la société BRIDGEOIL a demandé l'extension de sa concession pour l'exploitation d'hydrocarbures. Les communes concernées, dont fait partie Villemer, sont destinataires du dossier de présentation disponible en Mairie pendant toute la durée de l'enquête publique (affichage sur les panneaux communaux). Le commissaire enquêteur a tenu une permanence en Mairie de Villemer. Les conseils municipaux des communes concernées doivent donner **un avis** sur ce projet d'extension.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **ne s'oppose pas** à ce projet d'extension sous réserve que soient prises en compte les nuisances suivantes et qu'elles soient traitées :

- les odeurs
- le bruit
- l'implantation des nouvelles plateformes par rapport aux habitations
- les accès aux nouvelles plateformes
- le lieu de stockage du brut.

## **CORRESPONDANT DÉFENSE.**

Monsieur Michel DELACROIX, pour raisons personnelles ne peut plus assurer sa fonction de correspondant défense au sein du conseil municipal.

Messieurs Jacky MOUTINHO et Marc VITRY se proposent pour assurer cette fonction. Monsieur Vitry, considérant que Monsieur MOUTINHO a déjà assuré cette fonction lors du précédent mandat, retire sa candidature.

Monsieur Jacky MOUTINHO est donc désigné correspondant défense pour la commune de Villemer et jusqu'à la fin du présent mandat,

## **AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS.**

- PLU : Les avis des PPA ont été examinés avec le cabinet ECMO. Celui-ci va finaliser les documents pour les transmettre à la commune pour arrêt définitif du document d'urbanisme et passage en contrôle de l'égalité.
- SIRP : le nouveau mobilier de la cantine a été livré.
- Station de traitement des pesticides : réception définitive des travaux le mardi 17 septembre à 14h00.
- Le parcours de santé sera mis en place en semaine 39 (du 23 au 27 septembre).
- Vente ADP signature en ligne (ministère de l'intérieur dédié au RIP) ou en Mairie pour avis. Le jeudi 13 juin (et pour 9 mois) a commencé la collecte des 4,7 millions de signatures citoyennes requises pour la tenue d'un référendum d'initiative partagée (RIP) sur le statut d'Aéroports de Paris (ADP). Un préalable obligé.

- Les peintures des passages piétons seront réalisées la semaine prochaine. (en attendant, le maire se tiendra au niveau du passage du commerce aux heures d'entrée et de sortie des enfants). Le nouveau passage prévu sur la partie de la RD 403 direction Nemours et les places de stationnement seront réalisés dès que l'ART aura remis en place les îlots qui ont été ôtés lors de la réfection de la chaussée.
- Rebours, il est demandé de faire libérer les trottoirs de toute végétation, y compris les plantations florales, occupant la totalité du trottoir afin que les enfants se rendant à l'arrêt de bus puissent utiliser la totalité de la bande de trottoir déjà bien étroite.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30  
 Fait à Villemer, le 07 septembre 2019.

Le secrétaire de séance  
 Franck BEAUFRETON

Le Maire,  
 Jacques PICLIN

André AUBIN	Nathalie BEAUDOIN	Franck BEAUFRETON	Véronique BOISSEAU	Michel DELACROIX  ABS
Geoffrey DESPLATS	Anne-Laure LE MENS	Elisabeth MOUTINHO  Pouvoir à Mme BEAUDOIN	Jacky MOUTINHO  Pouvoir à Mme LE MENS	Jacques PICLIN
Dorothee RAPALLO	Stéphane REMBUR	Martine SAINTEMARIE	Marc Vitry	